MAÂT

Annonce n° 2620
Type Constitution de société
Parution web 12/11/2026
Parution print 12/11/2026

CONSTITUTION DE SOCIETE

Par ASSP en date du 01/10/2026, il a été constitué une SAS dénommée : MAÂT.

Siège social : 8 Rue du Four à Chaux 97615 Dzaoudzi.

Capital : 100 €.

Objet social : Le commerce en détail en magasin de produits non réglementés d'épicerie de boissons non alcoolisées et d'alimentation générale.

Président : Madame SATI ABENE, demeurant RUE ZAMET YAHAYA FILS 97615 PAMANDZI élu pour une durée illimitée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles.

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.